

BULLETIN MUNICIPAL

DANS CE NUMÉRO :

Vie Municipale

Edito de Mr le Maire	1
Commune	1
Etat Civil	1

Vie Locale

L'actualité locale en résumé	2
	3
Le Budget de la Commune	3

Parc de Fallia et Annexe de la mairie

Photos du parc et de l'annexe	4
-------------------------------	---

Fiche associative

L'association... Le Comité des Fêtes des Islettes	5
---	---

Cet été aux Islettes

- Cet été aux Islettes	6
- Retour sur la cérémonie du 8 mai	6

2ème concours communal des Maisons et Jardins fleuris	7
---	---

Service des Eaux

- Mise au point	7
- Des efforts remarquables	7

Fêtes et manifestations

Agenda été 022	8
----------------	---

A Savoir

Agence postale et déchetterie	8
-------------------------------	---

Numéros utiles	8
----------------	---



Les Islettes

C'est l'IDÉALE !

J U I N 2 0 2 2 — N ° 0 6

Edito du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens.

Durant la campagne électorale, très particulière, pour cette élection Présidentielle, nos concitoyens ont largement exprimé leur grogne, leurs craintes et leurs inquiétudes sur la situation de la France, par l'abstention et les votes pour les extrêmes.

Il devient urgent pour le Président de la République et le nouveau gouvernement de renouer la confiance avec les Français, et de ramener la sérénité dans notre pays.

Le contexte international, marqué par la crise sanitaire, le conflit Russie - Ukraine, la situation économique mondiale très déséquilibrée, impactent notre pouvoir d'achat.

La compétitivité de nos entreprises, avec la raréfaction des matières premières et du coût de l'énergie, est mise à rude épreuve et ne présage pas d'embellie rapide.

Cette situation Nationale et Internationale va forcément impacter notre commune.

Malgré des finances saines, la prudence sera de mise concernant l'argent public des Islettois.

Le conseil municipal a souhaité unanimement des projections budgétaires et d'investissements sans impact sur les foyers, les taux communaux d'imposition resteront donc identiques pour l'année 2022.

Regarder l'avenir et garder l'espoir resteront ma devise pour les années qui viennent.

Notre commune de Les Islettes va enfin retrouver différents moments de convivialité et d'échanges, perdus ces dernières années, à travers de nombreuses manifestations qui vont ou ont revu le jour avec l'arrivée des beaux jours, l'impulsion des associations et de leurs bénévoles.

Dans l'attente de se retrouver pour partager ces moments agréables.

Bien à vous.
Ludovic Pochon



COMMUNE DES ISLETTES

« Les Islettes, c'est l'IDÉALE »

Bulletin municipal - Commune de Les Islettes - Meuse

37 rue Jules Bancelin

55120 LES ISLETTES

Chargé de communication

Thibaut MOURLET

Directeur de la Publication

Ludovic POCHON

Site Internet : www.lesislettes.fr

Facebook

<https://www.facebook.com/lesislettes>

lesislettes

Téléphone : Tél : 03 29 88 28 12

ou 03 29 88 38 82

Messagerie :

lesislettes@wanadoo.fr

Bulletin papier et version numérique en PDF téléchargeable

ETAT CIVIL

Décès

NUNEZ Eladio

Le 08/03/2022

HENRION Michèle

Le 17/03/2022

SAPIN Pierrette

Le 07/06/2022



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) solidarites.sante.gouv.fr • meteo.fr

Vie Locale



Préfecture Meuse Une nouvelle application !



Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? vous posez des questions sur votre sécurité ? vous recherchez des conseils ? L'application #MaSécurité est là pour vous apporter des réponses concrètes, faciliter vos échanges avec la Gendarmerie et la Police et vous donner la possibilité d'alerter très rapidement les forces de sécurité autour de vous.

Nombreuses fonctionnalités pratiques :

Conseils de sécurité/prévention
Tchat avec un gendarme 24h/24
Signalement des points de deal
Pré-plainte en ligne

Localiser la brigade de gendarmerie la + proche

APPEL A CANDIDATURE



L'association **Pays d'Argonne Les Islettes** propose toute l'année des missions pour des jeunes dans le cadre du Service Civique d'une durée de 7 mois à compter du 1er juin 2022.

Si vous avez entre **18 et 25 ans** inscrivez-vous sur la plate-forme du service civique et candidatez.

Renseignements : 0953769364

Règles sur la réglementation de l'usage du feu et du brûlage des déchets verts en Meuse



- les collectivités et les particuliers n'ont pas le droit de brûler à l'air libre leurs déchets verts

- les barbecues sont autorisés à plus de 200 mètres des bois et forêts, en présence d'une ressource en eau suffisante

Les feux festifs (feux de la St Jean) et feux de camp, des dérogations peuvent être accordées par le maire tout au long de l'année aux propriétaires des terrains concernés

Fêtes des voisins 2023

Lors de la dernière réunion du comité consultatif de la vie associative des Islettes, les élus ont évoqué l'intérêt de la Fête de Voisins 2023. Toutes les initiatives seront les bienvenues dans les quatre coins du village.

Travaux de l'OPH

Les travaux de réhabilitations de l'ensemble des pavillons doivent être terminés en septembre 2022. La visite d'un pavillon « témoin » était organisé par l'OPH Meuse auprès des occupants actuels. Une façon d'avoir une vision de l'agencement des espaces après travaux.

Nuisances sonores

Rappel, L'arrêté préfectoral du département de la Meuse du N° 2000-1269 du 6 juillet 2020 fixe les plages horaires pour les travaux de bricolages et de jardins comportant des appareils bruyants (tondeuses à gazons, motoculteurs, perceuses, scies...)

à savoir ;

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

TAXES FONCIÈRES.

L'avis d'imposition que vous recevrez en 2022 présentera une augmentation supérieure à la revalorisation des bases, du fait des décisions de la communauté de communes Argonne-Meuse.

Dans sa séance du 12 avril 2022, la communauté de communes Argonne-Meuse a décidé, majoritairement (31 pour, 18 contre, 1 blanc), la hausse desdites taxes.

Ainsi, **114 695.00 € d'impôts nouveaux** seront collectés par la Codecom Argonne-Meuse au titre des taxes directes (le total attendu passe de 1 116 074,00 € à 1 230 769,00 €).

TAXE GEMAPI [Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations].

La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations est un bloc de compétences confié à la Codecom de manière **obligatoire** à compter du 1^{er} janvier 2018. Jusqu'à présent, l'intégralité du financement de cette gestion était supportée par le budget général de la Codecom, la taxe additionnelle dite GEMAPI n'étant pas obligatoire.

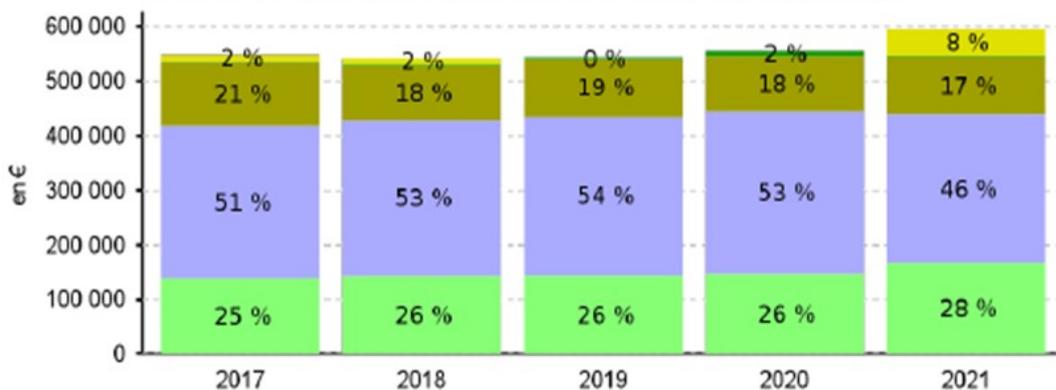
Cependant pour *alléger* le budget général, la création de cette taxe dite GEMAPI a été votée et apparaîtra sur les prochains avis d'imposition (50 000,00 euros sont attendus par la Communauté de communes Argonne-Meuse).



Merci de penser au voisinage

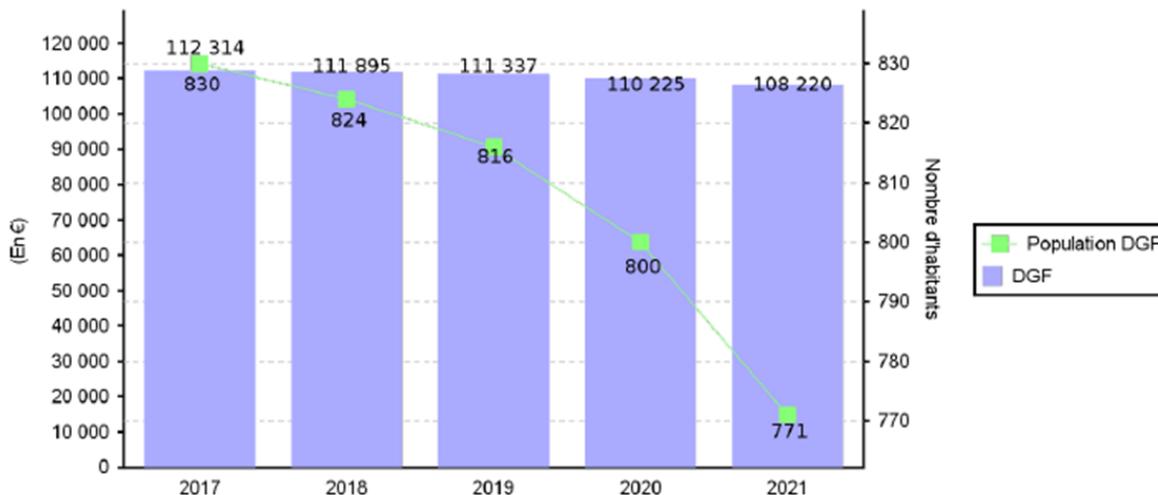
Le Budget de la commune

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

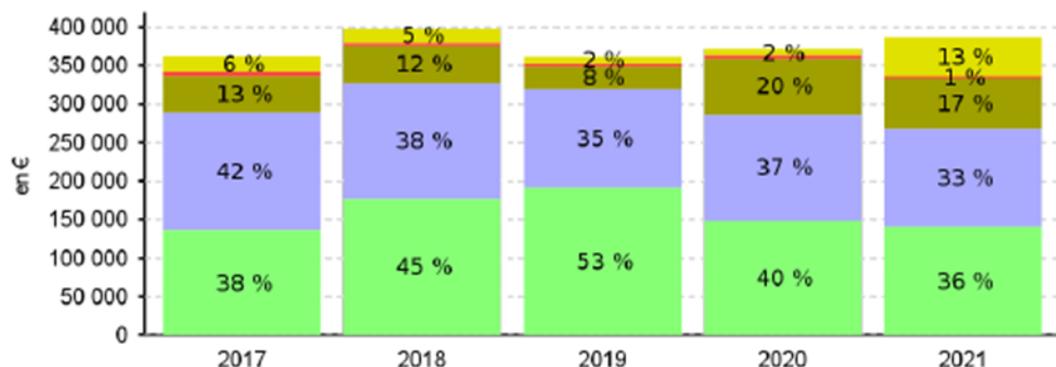


■ Ressources Fiscales
 ■ Dotations et participations
 ■ Ventes et autres produits courants non financiers
■ Produits réels financiers
 ■ Produits réels exceptionnels
 ■ Autres produits non réels

Évolution de la DGF et de la population DGF



STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



■ Charges générales
 ■ Charges de personnel
 ■ Charges de gestion courante
■ Charges réelles financières
 ■ Charges réelles exceptionnelles
 ■ Autres charges non réelles

Le Parc de FALLIA et l'annexe de la mairie



Les travaux du Parc de FALLIA sont terminés : un havre de paix végétalisé et coloré. Toute la population est invitée à s'approprier cet espace public ; s'asseoir, grignoter sur un banc ou une chaise, ou encore s'y détendre, ou se retrouver près des jeux pour les petits enfants. Pour les plus grands, d'autres jeux sont accessibles près du terrain de pétanque. Respectez ces lieux. Des poubelles sont à votre disposition.



FICHE ASSOCIATION N°03

Le Comité des Fêtes des Islettes

Historique de l'association

L'association sous cette dénomination existe depuis plusieurs décennies mais en tout premier lieu, L'Union de L'Argonne, association laïque menée par Albert JEANNESSON et rattachée à la paroisse avec l'Abbé HANNEQUIN s'occupait d'animer le village. Une des principales fêtes, **la Kermesse**, les anciens s'en souviennent, avait lieu dans le Parc des Sœurs au 70 Rue Jules Bancelin. Il y avait également un club de gymnastique qui s'entraînait dans la salle paroissiale en lieu et place des logements communaux Rue de l'Eglise. Puis la municipalité a pris le relais avant la création de l'association actuelle.

Création de l'association

L'Association telle qu'elle existe aujourd'hui a été créée en 1993 à l'initiative de Régis DROUET et Jean LAIGLE. La déclaration au Journal Officiel a eu lieu le 14/07/1993.

Le 1^{er} Président élu était Régis DROUET, Jean LAIGLE ayant été nommé Vice-Président.

Objet

L'objet de l'association a pour but d'animer le village et ses environs, de favoriser l'organisation d'activités culturelles, sportives, artistiques, sociales et de loisirs, et surtout de contribuer la cohésion sociale du territoire tout en promouvant la solidarité à travers les échanges intergénérationnels.

Les dirigeants

- | | |
|-----------------------|--|
| • Président | Yves ADAM |
| • Trésorier | Jean Louis JACQUOT |
| • Secrétaire | Anne Marie LE MOAL |
| Les Membres du bureau | Christophe GOSSET - Jérémy HURLAIN - Brigitte LOSSER |

Les activités

De nombreuses festivités sont organisées chaque année.

- La Brocante du 8 Mai
- La Fête Nationale, le 14 Juillet
- Bourse Militaria fin Août, celle de 2022 aura lieu le Dimanche 21 Août
- Saint Nicolas passera aux Islettes le Samedi 3 Décembre 2022
- Les colis des Personnes Agées seront distribués le Samedi 17 Décembre 2022

Les Projets

De nouvelles manifestations auront lieu.

- En Octobre, un Loto dans la salle de la Biesme
- En Novembre, un Concours de Belote également dans la salle de la Biesme

Ses besoins

Nous avons surtout besoin de jeunes bénévoles régulièrement ou ponctuellement selon vos disponibilités. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Contactez une des personnes ci dessous.

Nous joindre

Yves ADAM : 06 07 85 19 72, Anne Marie LE MOAL: 09 66 04 11 07, Jean Louis JACQUOT: 06 67 83 29 99

**Adresse du siège social : Mairie des Islettes
37 Rue Jules Bancelin – 55120 LES ISLETTES**

Cet été aux Islettes !

Les Islettes
SAMEDI 25 JUIN

FEUX DE LA SAINT JEAN

A partir de 18H00
au stade Dominique Vigour des Islettes

BUVETTE - RESTAURATION SUR PLACE

ENTRÉE GRATUITE

La Bibliothèque de la Vallée de la Biesme
Présente :

Théâtre 22

Ecole de théâtre de la B.V.B.

Dimanche 17 juillet 2022
Les Islettes - Salle de la Biesme

14 h 30 Spectacle mis en scène par Hervé Rabreau
15 h 30 « Battles » avec Jacky Wittmann

Buvette Entrée libre

5^{ème} Brocante
Du SPORTING CLUB LES ISLETTES
(Terrain de Football - Les Islettes)

DIMANCHE 10 JUILLET 2022
6H00-18H00

Brocante

Buvette et restauration sur place

1 euro le mètre (Minimum de 5 mètres)

Renseignements et inscriptions
Au 06.48.33.04.85 ou 06.75.96.30.25

Comité des fêtes les Islettes
14 JUILLET 2022

STADE RENE VIGOUR A PARTIR DE 15H00 JEUX TOUT PUBLIC

CREPES-GAUFRES
PETITE RESTAURATION
BUVETTE

ANIMATION MUSICALE AVEC JamieAndCO

PLATEAU REPAS LE SOIR SUR RESERVATION
09 66 04 11 07 Avant le 05/07

FEU D'ARTIFICE
BAL POPULAIRE
Animé par MITCH

Musée du VERRE d'Argonne

Visitez le site du Musée et de notre association sur www.verre-argonne.org

Retour sur... la Cérémonie du 8 mai 2022



Belle cérémonie conduite par l'amicale des anciens combattants des Islettes durant laquelle les enfants déposèrent des fleurs au pied du mort aux morts.

Concours des Maisons Fleuries 2022



Le 2ème concours communal des maisons fleuries 2022

Le jury a décidé de reconduire le concours pour encourager l'implication des habitants à vouloir mettre une pointe de couleurs en façade de leur maison et pour d'autres, à garnir leur jardin de variétés végétales très diverses. Il est à noter les efforts de tous en 2021 et de ceux portés sur la propreté des trottoirs.

Inutile de s'inscrire, le Jury passe en Juillet pour procéder à la notation des maisons fleuries selon le règlement disponible à la mairie et sur le site de la commune.

Sachez que la grille de notation que nous avons retenue s'inspire de celle du concours départemental des villes et villages fleuris.

Bonne chance à tous pour cette 2ème édition 2022 !



Service des Eaux, des efforts remarquables !

Mise au point !

Comme vous avez pu le constater en ce mois de juin, des fuites d'eau ont été constatées dans le village. Il est nécessaire de vous en expliquer l'origine afin de couper court aux discours farfelus de certaines personnes. Ces dernières fuites ont été provoquées par un chauffeur d'une balayeuse de chantier qui a utilisé une borne incendie pour faire le plein de son véhicule sans l'accord de la mairie. Cette opération nécessite un savoir-faire que seuls nos agents et les sapeurs-pompiers disposent. L'ouverture et la fermeture brutale d'une telle vanne provoque un « coup de bélier » dans l'ensemble des conduites d'eau de la commune. La Mairie et le Syndicat des Eaux a porté plainte auprès de la Gendarmerie.

Merci à l'entreprise DROUET et à son personnel mais aussi à Francis PIVIDORI qui interviennent très rapidement, comme à l'accoutumé, pour vous occasionner le moins d'attente possible.

Des Améliorations à noter !

L'inventaire des fuites cumulées sur les dernières années a permis de cibler une zone fragilisée. Ainsi, des travaux de remise en état des conduites d'eau d'une longueur de 800 mètres de la source de Bauchamp vers le captage de la vallée de la Biesme nous permet aujourd'hui de ne plus être victime de multiples fuites et d'un excédent de fluor à la sortie de vos robinets. Ce surdosage (> à 1.5 de fluor) rendait l'eau impropre à la consommation.



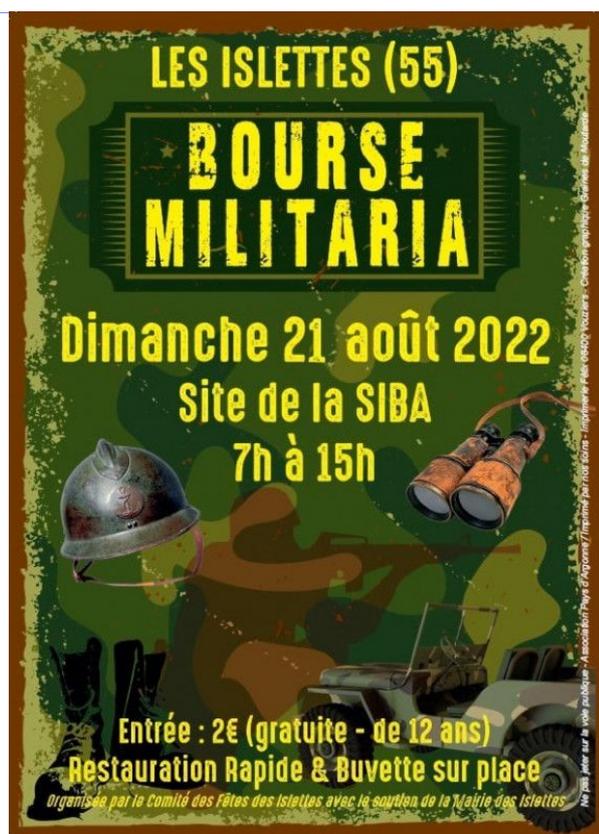
En résumé, beaucoup d'améliorations sont en cours dans l'attente de grands travaux de rénovation du réseau.

La compétence doit être reprise en 2026 par la communauté de communes Argonne Meuse et pourra permettre la réalisation de travaux d'une plus grande ampleur.

Vous avez compris que seul le syndicat des eaux de notre vallée et ses communes ne peuvent seuls financer un chantier d'une telle envergure avec 44 kilomètres de conduite d'eau et un volume de 90 à 100.000m³ / an pour 661 abonnés.

En attendant, votre syndicat des Eaux veille au bon entretien de votre réseau et à la qualité des eaux de votre réseau d'eau potable.

Les Fêtes et Manifestations



Visitez le site du Musée et de notre association sur www.verre-argonne.org

Juin 2022

25 juin

- ◇ **Feux de la St Jean « Redneck, Natchez, Jamie & Co »**
Stade Dominique Vigour à partir de 18h—23h59

◇ Partir en Livre

Bibliothèque des Islettes - Juin/juillet

Juillet 2022

2 juillet

- ◇ **Kermesse de l'Ecole**
AAEP Vallée de la Biesme—14h / 17h

7 juillet

- ◇ **Olympiades organisé** par le SEISSAM
Stade Dominique Vigour

10 juillet

- ◇ **Brocante organisée** par le Sporting Club les Islettes -

14 juillet (Fête Nationale)

- ◇ **Fête Nationale Kermesse**
Comité des Fêtes - Stade Dominique Vigour

Les 17/24/31 juillet

- ◇ **Animations Verriers au Musée du Verre**

15/07 au 31/07

- ◇ **Passage du Jury Maisons Fleuries**

Août 2022

8 août

- ◇ **Les Islettes Plage** — Place des Islettes
Animations estivales

21 août

- ◇ **Bourse Militaria de 7h à 15h**
Comité des Fêtes - Site de La Verrerie

Agence Postale & Déchetterie, à votre service

Les Islettes

Agence Postale Communale

Du Lundi au vendredi
de 9h à 12h



Clermont-en-Argonne

Déchetterie Horaires d'été

La déchetterie de Clermont en Argonne accueillera les usagers aux

jours et horaires comme suit :

Mardi : 8h à 12h

Vendredi : 16h30 à 19h30

Samedi : 8h à 12h et de 13h à 17h

Numéros utiles

Clermont-en-Argonne

Codecom Argonne-Meuse

17 rue Thiers
Tél. 03 29 87 40 12

Maison de Santé Rurale

Secrétariat Médical
Tél. 03 29 87 41 12

Association Familles Rurales de

Clermont-en-Argonne

Tél. 03 29 88 41 67

ILCG Centre Argonne

Coordination gérontologique
Tél. 03 29 88 44 88

ADMR Clermont-en-Argonne

Tél. 03 29 88 43 44

Taxi Collignon-Leroy

Tél. 03 29 88 24 15

Les Islettes

Associations Pays d'Argonne

Espace numérique

Conseillères numériques F.S.
Tél. 09 53 76 93 64

Urgences

Urgence médicale : 15 ou 112

Premier secours : 18 - Police : 17

Violence Femmes info : 39 39

Maltraitance personnes âgées et handicapées : 39 77

Allo enfance en Danger : 119

Urgence sociale : 115